**Programme des Nations Unies pour le développement**

**Bureau des Projets Bunia, RDC**

**Notice de sélection pour Consultant Individuel**

 **RECRUTEMENT D’UN(UNE) CONSULTANT(E) NATIONAL(E) POUR L’ELABORATION DES PLANS DE DEVELOPPEMENT LOCAUX DES CHEFFERIES DE WALESE DESE, BANDAKA et BOMBO DANS LE TERRITOIRE DE MAMBASA EN ITURI**

**Référence du dossier : 004/IC/IRF/2017**

Délai de réception des offres : **23 AOUT 2017**

**Pays : République Démocratique du Congo – RDC**

**Intitulé de la mission** **: «**Consultant national pour l’élaboration des plans de développement locaux des chefferies Walese Dese, Bandaka et Bombo, territoire de Mambasa Province de l’ITURI».

**Type de Contrat :** Contrat Individuel

**Niveau de poste :** Consultant national

**Durée de la mission** 30 jours ouvrables

**Lieu d’affectation :** Bunia, Province de l’Ituri

**Date de démarrage** : 4 septembre 2017

**Localisation** : Mambasa avec avec des déplacements dans les chefferies Walese Dese, Bandaka et Bombo, territoire de Mambasa

Prière envoyer vos propositions (propositions technique et propositions financières) dûment signée à l’adresse e-mailsoumission.goma@undp.org avec mention de la référence du dossier : **004/IC/ IRF/2017,** « **Proposition de services pour un Consultant national pour l’élaboration des plans de développement locaux des chefferies Walese Dese, Bandaka et Bombo, territoire de Mambasa Province de l’ITURI».**

**Votre proposition devra être reçue** au plus tard le **23 aout 2017 à 16 Heures 00 de Bunia**.

**Toute soumission qui sera reçue après cette heure sera automatiquement rejetée**

Le PNUD répondra à toutes demandes de clarification lui parvenant au plus tard le **19 Aout 2017** à l’adresse de messagerie infogoma.cd@undp.org ; merci d’indiquer la référence du dossier.

Les offres sont publiées sur les sites suivants du PNUD :

* <http://procurement-notices.undp.org>
1. **Contexte et justification de la mission**
	1. **Brève description du projet**

Le projet « Amani ni jiya ya maendeleo» , financé par le Fonds de Cohérence pour la Stabilisation et mis en œuvre par le PNUD, intervient dans ces deux provinces de la RDC pour répondre aux problématiques générales liées à la faible cohésion sociale, à la recrudescence de conflits sociaux et communautaires, parfois avec une dimension ethnique, à l’insuffisance de moyens d’existence et de perspectives économiques, affectant notamment la jeunesse, et aux défis de l’insécurité alimentaire.

Dans ce cadre, un des résultats du projet est le renforcement des performances et des capacités managériales et organisationnelles de l’administration locale, en tant que condition pour une meilleure gouvernance locale, pour une planification participative et une gestion appropriée du développement local.

En appuyant le processus de transition de l’urgence au développement dans les zones cibles, l’objectif du projet est de doter les ETD (entités territoriales décentralisées) des outils et des structures de planification locale axés sur une approche participative et inclusive impliquant les communautés, afin de renforcer leurs capacités de prévention et gestion des conflits, de les fédérer autour d’une vision commune de développement et de leur permettre de devenir des relais de la relance économique, de l'innovation et du développement économique dans la zone.

Eu égard á ce qui précède, les actions ci-dessous sont envisagées par ce volet du projet :

* L’élaboration du plan local de développement, des programmes triennaux d’investissement et des plans annuels d’investissement dans les chefferies deWalese Dese,Bandaka,Bombo dans le territoire de Mambasa, en Province de l’Ituri. Ces outils dégageront les priorités des communautés pour permettre de mieux rationnaliser les ressources financières et d’œuvrer á la création des économies locales viables ;

* La mise en place, dans les chefferies de Wlese Dese, Bandaka, Bombo, en territoire de Mambasa, des Comités Locaux de Paix et Développement (CLPD), en tant qu’organes à base communautaire responsables de l’élaboration et de la gestion du plan de développement local à côté des acteurs institutionnels. Cela se réalisera à partir de la mise en place des Noyaux de Paix et Développement (NPD) au niveau des villages, et des Cellules de Paix et de Développement des groupements (CPDG) des chefferies ;
* Le renforcement des capacités des communautés de base et des ETD dans le processus de planification, de budgétisation et de gestion du développement local ;
* Le renforcement de la coordination/concertation inter ETD, et entre les ETD, les partenaires techniques et financiers et les Provinces respectives en vue d’instaurer des nouveaux rapports de partenariat pouvant se traduire par une meilleure allocation des ressources disponibles en faveur du développement local, axé sur la promotion des moyens d’existence durables des populations.
	1. **Justification de l’étude**

La faible prise en compte de la dimension territorial dans la promotion des moyens d’existence durable n’a pas permis aux ETD de tirer un meilleur profit des opportunités de développement que leur confère la Constitution au regard des compétences importantes qui leur sont transférées pour améliorer la qualité de vie des populations. Sur la base de l’expérience et des leçons tirées, le PNUD a initié une stratégie d’intervention qui compte valoriser le rôle des ETD dans la promotion des moyens d’existence durables. Cette démarche permettra aux deux provinces et aux ETD ciblées de mieux relever les défis liés à la pauvreté des populations, á travers l’élaboration des plans de développement local (PDL), tout en renforçant la cohésion sociale et la cohabitation pacifique des populations. Ce choix stratégique permettra aux pouvoirs locaux d’assumer de manière plus viable leurs rôles et responsabilités dans le développement local et de mieux prendre en charge le développement durable de leurs entités á différents échelons.

1. **Objectifs de la mission**

La présente étude aura pour objectif de :

* Organiser la vision locale du développement des chefferies ciblées á travers l’élaboration d’un système de planification locale décentralisé et participatif incluant pleinement tous les acteurs institutionnels, techniques et sociaux pouvant servir de support á l’éclosion des économies locales, à la promotion des services sociaux de base, au développement humain et á la cohésion sociale ;
* Organiser la structuration du milieu á travers l’harmonisation des cadres de concertation et de promotion du développement local, au niveau des groupements et des chefferies, en s’appuyant sur les Comités Locaux de Paix et Développement existants dans ces chefferies. Pour les chefferies de Walese Dese,Bombo,Bandaka en territoire de Mambasa, ce volet se concrétisera par la mise en place des NPD, des CPDG et des Comités Locaux de Paix et Développement ;

* Elaborer un plan de développement local (PDL) sur un horizon temporel de cinq (5) ans pour les chefferies de Walese Dese, Bombo, Bandaka ;
* Elaborer un plan d’investissement local (PDL) sur un horizon temporel de trois (3) ans pour les chefferies de Walese Dese,Bombo et Bandaka ;
* Elaborer un plan annuel d’investissement (PAI) sur un horizon temporel d’une année (1) pour les chefferies Walese Dese,Bombo et Bandaka.
1. **Produits attendus**
* Un cadre de concertation et de promotion du développement local harmonisé est mis en place dans les chefferies cibles, avec des Comités Locaux de Paix et Développement mis en place dans les chefferies de Walese Dese,Bombo et Bandaka, , en territoire de Mambasa ;
* Les documents de diagnostic des chefferies Walese Dese, Bombo et Bandaka sont produits ;
* Les plans de développement local (PDL) des chefferies de Walese Dese,Bombo Bandaka sont élaborés ;
* Les plans d’investissement local (PIL) des chefferies de Walese Dese,Bombo et Bandaka sont élaborés en adéquation avec les ressources financières et techniques disponibles au niveau local et au niveau des partenaires potentiels ;
* Les plans annuels d’investissement (PAI) des chefferies Walese Dese,Bombo et Bandaka sont élaborés en fonction du budget local et des ressources externes.
1. **Résultats attendus**
* Les chefferies Walese Dese,Bombo et Bandaka disposent de plans de développement locaux conformes aux principes du guide national de planification provincial et locale. Ces documents de planification devront renforcer le leadership local, soutenir une vision commune du développement local et contribuer á l’amélioration durable des moyens d’existence des populations locales.
* Les chefferies de Walese Dese, Bandaka et Bombo en territoire de Mambasa disposent des plans de développement local conformes aux principes du guide national de planification provinciale et locale et validés par les différents acteurs clés.
* Les plans d’investissement local (PIL) des chefferies de Walese Dese, Bandaka et Bombo sont élaborés en adéquation avec les ressources financières et techniques disponibles au niveau local et au niveau des partenaires potentiels ;
* Les plans annuels d’investissement (PAI) des chefferies de Walese Dese, Bandaka et Bombo sont élaborés en fonction du budget local et des ressources externes.
1. **Fonctions/taches des consultant(e) :**

 Sous la supervision des Bureaux du PNUD/ Bunia, le(la) consultant(te) retenue aura pour tâches de:

* Mettre en place des Comité de Paix et Développement pour quatre chefferies dans le territoire de Mambasa ( Walese Dese,Bombo et Bandaka,) ;
* Appuyer les trois chefferies cibles (Walese Dese,Bombo et Bandaka) dans leur rôle de coordination du développement : appui dans l’harmonisation des cadres de concertation et de promotion du développement local, dans une structure suffisamment représentative des différents acteurs locaux de développement ainsi que de l’intérêt des communautés locales selon une démarche participative et inclusive ;
* Réaliser ou actualiser le diagnostic des trois chefferies sur le plan institutionnel, socioéconomique et environnemental et formuler de manière participative une matrice de planification participative autour de 4 piliers identifiés dans le cadre du PAP : organiser un atelier de planification stratégique qui permettra d’identifier les priorités du développement en rapport avec les capacités locales et de formuler les différents plans d’investissement sur base du format retenu ;
* Elaborer les plans de développement local (PDL) pour les trois chefferies faisant ressortir les aspects suivants : 1) une synthèse du diagnostic participatif mettant en exergue les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du développement local, 2) un programme de développement local qui identifie les projets, actions et activités retenues de manière participative. Ces différents projets sont structurés sous forme des programmes cohérents et en adéquation avec les axes stratégiques du DSCRP et du PAP ou du Programme d’Action provincial ainsi que le Plan National Stratégique de Développement en voie de validation ;
* Elaborer les différents plans d’investissement, sur base des maquettes proposées : **1)** le plan triennal d’investissement local(PIL) **2)** le plan annuel d’investissement (PAI) **3)** une matrice de financement du Plan ;
* Définir les mécanismes de mise en œuvre, de suivi et d’évaluation des PDL et des plans annexes (PIL et PAI).
1. **Méthodologie de l’étude**

L’étude sera basée sur les principes et outils du guide national de planification provincial adoptés en 2011 par la RDC. Les consultants seront retenus sur la base de leur connaissance du guide national, de leur expérience et aptitudes á réaliser ce travail pour répondre á l’objectif de réalisation des différents plans et documents.

L’étude a un caractère fortement participatif et devra inclure l’ensemble des acteurs de l’ETD (chef de chefferie et services décentralisés, services déconcentrés, acteurs de la société civile, partenaires locaux, personnes ressources des milieux publics et privés). Pour ce faire, les consultants auront á animer des ateliers/forums relativement aux différentes phases d’élaboration du PDL et produire des rapports á chaque phase de l’étude, lesquels doivent être validés.

Une réunion d’orientation sera organisée pour l’harmonisation de la démarche et des instruments d’analyse à l’intention des consultants retenus, des chefferies cibles et des partenaires d’appui.

Un(e) consultant(e) est prévu(e) pour cette mission, Le(a) consultant(e) peut prévoir de se faire appuyer au niveau de chaque territoire par des enquêteurs locaux qu’il(elle) aura à engager.

1. **Profils du (de la) consultant(e)**

Tout consultant/candidat à cette offre devra :

* Etre détenteur d’au moins un diplôme de licence ou équivalent en développement, sciences sociales, économie, géographie ou dans un domaine similaire avec de très bonnes connaissances dans les aspects de planification participative, de gestion institutionnelle et financière des ETD ;
* Avoir au moins 3 années d'expérience professionnelle dans la planification du développement et l’élaboration de stratégies de développement durable, préférablement à l’Est de la RDC ;
* Avoir une expérience avérée dans l’intégration des aspects liés au genre et à la protection de l’environnement dans les stratégies de développement ;
* Avoir une expérience avérée dans la conduite de diagnostics institutionnels participatifs ;
* Une expérience précédente dans des missions similaires est souhaitable.
1. **Qualifications**

En plus des exigences liées au diplôme, les experts devront : **i)** avoir une expérience avérée dans les techniques de collecte des données, **ii)** avoir une expérience avérée dans l’organisation et l’animation d’ateliers participatifs, **iii)** avoir une bonne maitrise de l’outil informatique, **iv)** avoir de très bonnes capacités d’analyse et de synthèse, **v)** avoir la maitrise de la langue française et une bonne connaissance du Swahili.

1. **Eléments du dossier de l’offre**

Les consultants intéressés par cette offre devront soumettre individuellement une offre qui comprendra les documents suivants:

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Document*** | ***Description*** | ***Forme*** |
| Lettre de motivation | Une lettre de manifestation d’intérêt signée indiquant en quoi vous êtes le meilleur candidat pour la mission. | Pas de formulaire spécifiqueNe doit pas dépasser deux pages |
| Note méthodologique pour l’exécution de la mission attendue | Une description expliquant :* En quoi vous êtes le meilleur candidat pour la mission ;
* La démarche ou l’approche, les outils ainsi que les tâches que vous comptez mettre en œuvre pour réaliser la mission
 | Pas de formulaire spécifique |
| Curriculum Vitae/P11 | * Remplir le formulaire de P11 en annexe en y incluant surtout votre expérience des missions similaires et indiquant au moins 3 (trois) personnes de référence.
 | Formulaire [**P11 (SC& IC/annexe 4)**](http://www.cd.undp.org/hr/P11_SCs_%20IC.doc) - (Cliquer sur « P11 (SC&IC) » pour télécharger le document) |
| Diplômes | Envoyer une(les) copies du (des) diplômes |  |
| Proposition financière  | Faire une proposition financière dans un tableau des coûts soumise sur base d’une approche forfaitaire et libellé en US dollars | Annexe **«**[**Tableau des coûts**](http://www.cd.undp.org/hr/Tableau_des_Co%C3%BBts.pdf) **(annexe 3) »**. (Cliquer sur « Tableau des coûts » pour télécharger le document) |

**Les offres incomplètes seront rejetées.**

* Le soumissionnaire retenu de moins de 62 ans sera appelé à présenter un certificat médical d’aptitude physique ;
* Le soumissionnaire retenu de plus de 62 ans sera appelé à présenter un certificat médical d’aptitude physique avec des examens complémentaires détaillés (incluant les examens de radio-rx) suivant les exigences du PNUD. Les frais des examens seront à sa charge et le rapport médical devra être approuvé par un médecin agréé par les Nations Unis.
1. **La proposition financière**

Le consultant fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire (en y incluant les éléments qui le composent à savoir les frais de voyage, les indemnités journalières/perdiems et le nombre de jours de prestation).

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Rubriques du tableau des coûts** | **Explications des rubriques**  | **Quantité**  | **Coût Unitaire**  |
| **1** | Honoraires  | Les frais fixes ou rémunération du travail du consultant en taux mensuel ou journalier  | Durée de la mission en jour ou mois | Taux journalier ou mensuel |
| **2** | Indemnités journalières/ perdiems | Les frais de restauration et logement pour les missions en dehors du lieu de résidence du consultant et/ou mission en dehors de Bukavu/Bunia pour les consultants résidents à Bukavu/Bunia mais affectés pour les missions dans les territoires.  | Nombre des jours de séjour en dehors du lieu de résidence | Taux journalier |
| **3** | Frais de voyage  | Frais billets avion, train, Go pass,…. | Nombre des billets | Prix du billet |
| **4** | Toutes les autres dépenses si pertinentes | Toute autre dépense jugée nécessaire par le consultant pour l’exécution de la mission (soumis à l’appréciation de l’organisation PNUD).  |  |  |
| **5** | Frais de transport | Le consultant est tenu d’inclure dans sa proposition tous les frais aux voyages liés à la mission, y compris les voyages de ralliement au poste/rapatriement (voyages pour rejoindre ou quitter le pays où la ville de la mission). En général, le PNUD n’acceptera pas des frais de voyage excédant ceux d'un billet de classe économique. Si le Consultant souhaite voyager sur une classe plus haute il/elle devrait recourir à l'utilisation de leurs propres ressources.Dans le cas de voyage imprévisible à l’intérieur de la RDC, le paiement de frais de déplacement incluant des billets, logement et des dépenses terminales devrait être convenu, entre l'unité opérationnelle respective et le Consultant Individuel, avant le voyage. |

1. **Evaluation des offres**

L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.

Le marché sera attribué au Consultant ayant présenté le meilleur score combiné (rapport qualité/prix, évaluation cumulative).

1. *Les propositions techniques*

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères d’évaluation** | **Points** |
| Le candidat possède-t-il le profil et l’expérience pertinents | 30 |
| Le cadre de travail conceptuel proposé est-il approprié à la tâche et la méthodologie proposée permet-elle d’atteindre les résultats attendus de la mission ? | 30 |
| La présentation de l’activité est-elle claire et les supports proposés sont cohérents et garantissent la soumission des produits attendus de la mission dans les délais impartis ? | 20 |
| Connaissance du contexte local (Ituri) et langues locales (Swahili) | 20 |
| **Total Note technique**  | **100** |

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 point ; cette note technique sera pondérée a 70%.

1. *Les propositions financières*

Dans une deuxième étape du processus d’évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

***Note financière A = [(Offre financière la moins disante)/Offre financière de A] x 30***

**Le consultant avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.**

***N.B.***Les consultants sont tenus de se renseigner sur les [**Conditions Générales des Contrats Individuels**](http://www.cd.undp.org/hr/Conditions_G%C3%A9n%C3%A9rales_IC.pdf) **(annexe 2)**. (Cliquer sur « Conditions Générales des Contrats Individuels » pour télécharger le document)

**ANNEXES**

# Annexe 1 - Termes de Références de la mission (double cliquer sur l’icône)

# Annexe 2 - Conditions générales des Contrats Individuels (double cliquer sur l’icône)

# Annexe 3 – Tableau des Coûts (double cliquer sur l’icône)

# Annexe 4 – P11 (SC & IC) (double cliquer sur l’icône)

 